



GRET

CETTE NOTE VALORISE LES PRÉSENTATIONS ET LES DISCUSSIONS D'UN WEBINAIRE ORGANISÉ PAR LE GRET EN OCTOBRE 2021 SUR LE PLAIDOYER SUR LA GOUVERNANCE ALIMENTAIRE DANS LE CADRE DE LA SECONDE PHASE DE LA CONVENTION PROGRAMME ASANAO.

NOTE DE SYNTHÈSE ASANAO / NUMÉRO 5 / OCTOBRE 2021

LES ENJEUX DE PLAIDOYER SUR LA GOUVERNANCE ALIMENTAIRE AU GRET

POSITIONNEMENT AUX NIVEAUX NATIONAL ET INTERNATIONAL

MODÉRATRICE

> Prémila MASSE

INTERVENANT·E·S

- > Prémila MASSE, responsable de projets agriculture au Gret France
- > Ferdows ARDEI, responsable des programmes nutrition au Gret Niger
- > Chamekh OULD MEIDANE, référent nutrition au Gret Mauritanie

La convention programme « Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest et dans les Suds » (Asanao), mise en œuvre par le Gret et financée par l'Agence française de développement (AFD), a démarré en 2018 et se poursuit en 2021 à travers une seconde phase de trois ans dans huit pays d'intervention : le Burkina Faso, la Guinée, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Cambodge, Haïti et Madagascar. Son objectif est de contribuer à la promotion et la mise en place de systèmes alimentaires plus durables et plus favorables à la nutrition en renforçant les stratégies d'intervention des acteurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Ce nouveau webinaire s'intéresse aux enjeux du plaidoyer sur la gouvernance alimentaire. Le plaidoyer auprès des décideurs politiques aux niveaux territorial, national et international fait partie intégrante d'Asanao 2. Il est en effet indispensable pour évoluer vers des environnements politiques favorables et porteurs des systèmes alimentaires durables et sensibles à la nutrition. Les équipes du Gret de trois pays, actives dans le plaidoyer sur la gouvernance alimentaire, ont ainsi partagé leurs expériences et pratiques aux niveaux national et international auprès des équipes impliquées dans la convention programme. Au total, une quarantaine d'experts du Gret de Guinée, du Sénégal, du Burkina Faso, de France, du Niger, de Mauritanie, de Madagascar et d'Haïti ont participé à ces échanges.

PROBLÉMATIQUE ABORDÉE

Ce webinaire interne aborde les questions de la participation du Gret à la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et de ses positionnements

au sein des espaces de concertation à différentes échelles. Il s'agit de comprendre et de se questionner sur les **enjeux de plaidoyer et de positionnement**, qui peuvent diverger, selon les échelles, les pays et les situations. Cette analyse est importante pour mieux communiquer, se coordonner, rendre cohérent et **enrichir le plaidoyer global** du Gret sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les points discutés étaient les suivants :

- les contributions et positionnements du Gret dans les espaces de concertation nationaux : cas de la France, du Niger et de la Mauritanie; et internationaux;
- comment coordonner et articuler pour maintenir cohérentes, les actions de plaidoyer sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle entre les échelles nationales et internationales?

DE QUOI PARLE-T-ON ?

La gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est l'ensemble des mécanismes, cadres ou politiques qui permettent aux différents acteurs d'améliorer durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages. Elle peut s'exercer, selon les acteurs concernés, à différentes échelles : territoriale, nationale, internationale. Les enjeux de cette gouvernance portent sur la légitimité des différents mécanismes existant pour définir les politiques publiques et la répartition du pouvoir (prise de parole, prise de décision, redevabilité, etc.) entre les différents acteurs (États, organisations internationales, société civile, secteur privé).

LE GRET PRÉSENT ET ACTIF DANS PLUSIEURS ESPACES DE CONCERTATION À L'ÉCHELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Bien que le plaidoyer soit exercé plus ou moins dans tous les pays d'intervention du Gret, les stratégies mises en œuvre ne sont pas toujours semblables.

En France, le Gret ne fait pas de plaidoyer direct mais s'exprime à travers Coordination SUD, un collectif d'organisation de la solidarité internationale. Le Gret est notamment **membre de la Commission Agriculture et Alimentation de Coordination SUD (C2A) qui porte les messages de la société civile française** auprès du gouvernement sur les questions liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers différents espaces de concertation nationaux. Le Gret a ainsi contribué à la prise en compte de la défense et



RÉUNION DE CONCERTATION

de la promotion des systèmes alimentaires durables dans les documents stratégiques ministériels et les positions de la France.

Au Niger, le Gret participe à de nombreux espaces de concertation sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers différents groupes techniques, contribuant ainsi à l'écriture de documents politiques et à l'organisation d'événements en faveur des systèmes alimentaires durables favorables à la nutrition. Il est aujourd'hui reconnu comme un **partenaire incontournable**, pour son expertise mais aussi parce qu'il croise et mobilise à la fois la société civile, le secteur privé et les organisations de producteurs.

Le Gret fait ainsi notamment partie du Comité technique de l'initiative I3N « Les Nigériens nourrissent les Nigériens », la santé et la nutrition étant traitées au plus haut niveau de l'État dans le pays. Le Gret a d'ailleurs été désigné par le Haut-Commissariat de l'I3N pour coordonner les concertations indépendantes de préparation du Niger au Sommet sur les Systèmes alimentaires.

L'INITIATIVE LES « NIGÉRIENS NOURRISSENT LES NIGÉRIENS » (I3N)

a été initiée en 2012 en raison de la crise alimentaire de 2011. Elle fait suite à l'introduction du droit à l'alimentation dans la nouvelle constitution du Niger adoptée en 2011. Elle est directement pilotée par la Présidence de la République pour une bonne coordination multisectorielle, notamment avec les acteurs non étatiques. L'objectif est « de mettre les Nigériens à l'abri de la famine et de garantir les conditions de leur participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus par le renforcement de leurs capacités de production alimentaire, d'approvisionnement et de résilience face aux crises et catastrophes » (République du Niger, 2012a).

L'approche du **Gret en Mauritanie** passe, comme en France, par un plaidoyer à travers des collectifs. Le Gret y est membre de plusieurs cadres de concertation en lien avec l'alimentation et la nutrition (groupe nutrition, groupe systèmes alimentaires, SUN Société civile). À travers ces groupes, le Gret est consulté lors de l'élaboration des documents politiques et apporte également son expertise technique. Le Gret Mauritanie est **particulièrement impliqué dans la lutte contre la malnutrition** à travers ses actions sur les farines infantiles et sur les approches d'Alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE). Il a ainsi été une des rares ONG internationales à contribuer à la concertation pour l'élaboration de la feuille de route nutrition nationale sur le pilier de la « nutrition santé » pour le sommet Nutrition for Growth¹ (N4G) de Tokyo à venir.

Au niveau international, le Gret s'exprime également à travers des collectifs. En particulier, il participe à des **groupes de travail du Mécanisme de la société civile** (MSC), l'organe de représentation de la société civile internationale au Conseil pour la Sécurité alimentaire mondial des Nations Unies (CSA). Il a ainsi pu suivre les dernières négociations sur les cadres politiques internationaux : les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition.

LA MULTIPLICATION DES ESPACES DE GOUVERNANCE ALIMENTAIRE MONDIALE

Le CSA² est l'organe central des Nations unies chargé de définir les orientations des États et des organisations internationales (Nations unies, Banque mondiale, Organisation mondiale du commerce, etc.) en matière de sécurité alimentaire. Dans un souci de **représentativité**, il inclut différents types de membres : les

1. <https://nutritionforgrowth.org/>
2. <https://www.fao.org/cfs/fr/>

États membres des Nations unies, les organisations internationales et des représentants de la société civile, du secteur privé et de la recherche. Entre autres, le CSA produit notamment des Directives volontaires thématiques qui ont pour objet de donner aux États des orientations pratiques pour assurer la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, de manière à atteindre les objectifs du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation. Créé en 1974, le CSA a longtemps été le principal mécanisme de gouvernance alimentaire mondiale. Cependant, depuis les crises alimentaires de 2008, il y a eu une **multiplication des espaces de concertation** sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle générant une fragmentation des débats et la confusion, voire l'incohérence, entre les diverses politiques mises en œuvre. De plus, cette multiplication a été accompagnée par l'**implication croissante du secteur privé dans ces espaces de concertation**. Cela pose plusieurs problèmes : une concentration et une sur-représentativité du secteur privé au détriment des petits agriculteurs et entrepreneurs dans le dialogue et la prise de décision avec les décideurs publics, ainsi qu'un risque de coalition et de stratégie d'influence en faveur de systèmes alimentaires productivistes et polluants. C'est pourquoi la société civile doit désormais se positionner sur chaque nouvel espace de concertation.

DES POSITIONNEMENTS DU GRET PARFOIS DIFFÉRENTS SELON L'ÉCHELLE D'INTERVENTION

Les orientations globales du plaidoyer du Gret sur la sécurité alimentaire et la nutrition sont les mêmes à toutes les échelles d'intervention, c'est-à-dire en faveur des systèmes alimentaires durables et favorables à la nutrition. Cependant des différences de positionnement du Gret vis-à-vis des espaces de concertation



À gauche : CONCERTATION SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES AU NIGER



À droite : CONCERTATION INDÉPENDANTE SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES AU NIGER

peuvent apparaître entre les pays et à l'international. Ce fut le cas pour le Sommet sur les Systèmes alimentaires organisé en 2021 par les Nations unies en partenariat avec le Forum économique mondial³. Alors que le Gret, à travers le MSC, se positionnait à l'international pour le boycott de ce sommet, il a au Niger coordonné la concertation de la société civile pour la co-construction de la position du Niger au sommet.

La société civile internationale a condamné l'organisation du Sommet pour de nombreuses raisons : le risque de remise en cause du CSA, considéré comme espace de gouvernance alimentaire le plus légitime de par sa représentativité, le rôle flou du secteur privé dans l'organisation et la prise de décision au cours du sommet, le choix d'une envoyée spéciale au profil controversé et l'exclusion de la société civile dans la préparation du sommet. C'est pourquoi elle a même pris l'initiative d'organiser un contre-sommet (Food System for People⁴).

Cependant, si ce positionnement se justifie en termes de gouvernance mondiale, il peut être **nuancé à l'échelle nationale**. En effet, l'organisation du sommet a permis de générer des temps de concertation avec l'ensemble des acteurs nationaux sur les questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de faire ainsi avancer l'élaboration de cadres politiques nationaux en faveur des systèmes alimentaires durables et favorables à la nutrition.

Ainsi au Niger, le Gret a organisé ou supervisé quatre concertations indépendantes réunissant les acteurs de la société civile locale et internationale, de la recherche, du secteur privé local et des organisations paysannes lors d'un webinaire, d'une conférence, d'une foire et d'une semaine scientifique. Elles ont contribué à définir les sept voies d'action prioritaires du pays et à établir une position forte du Niger au Sommet, en faveur des systèmes alimentaires durables, équitables, plus résilients et protecteurs de l'environnement. C'est donc la **voix des acteurs locaux**, notamment celle des petits producteurs et transformateurs d'habitude exclus des débats, **qui a ainsi été portée au niveau international** avec l'appui du Gret.

Certaines positions peuvent ainsi avoir un niveau de pertinence différent selon le contexte et justifier des positionnements du Gret différents selon l'échelle de gouvernance concernée. Ce webinaire a cependant souligné la nécessité pour le Gret d'améliorer la communication et les échanges sur les documents de positionnement produits et les activités réalisées afin d'assurer à tous le même niveau d'information et de préserver la cohérence globale du plaidoyer du Gret en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. De plus, les échanges ont rappelé l'importance de la nuance et de la précision dans le positionnement. Par exemple, le « secteur privé » dénoncé à l'international (grandes firmes agroalimentaires) n'est pas du tout le même que celui avec qui le Gret collabore au Niger (petites et moyennes entreprises locales).

3. <https://www.un.org/fr/food-systems-summit>

4. <https://www.foodsystems4people.org>

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Le positionnement vis-à-vis des instances de gouvernance alimentaire doit être défini en fonction de l'échelle d'intervention et peut donc varier pour une même organisation selon qu'elle agisse à l'échelle territoriale, nationale ou internationale. Chaque positionnement a son utilité et sa pertinence selon son contexte propre, comme l'a montré l'exemple du Gret à l'international et au Niger vis-à-vis du Sommet sur les Systèmes alimentaires. Il est indispensable pour le Gret de contextualiser sa stratégie de plaidoyer en ayant une compréhension fine de l'environnement politique dans lequel il intervient (niveau d'implication des différents acteurs, en particulier l'État et la société civile), en définissant le niveau le plus pertinent pour s'engager (du territoire à l'international) et en déterminant l'approche la plus appropriée (comme expert reconnu ou à travers un collectif). Il s'agit en effet de savoir s'adapter **selon les contextes, les enjeux et les ressources disponibles pour développer des stratégies de plaidoyer, ainsi que de bien communiquer sur ces positionnements et les finalités visées.** ■



La rédaction de cette note a été assurée par

Marie-Christine GOUDIABY (chargée de mission en agroalimentaire et nutrition au Gret Sénégal) et Prémila MASSE (responsable de projets agriculture au Gret France) sur la base des contributions écrites et orales des intervenants de ce webinaire et des débats qu'elles ont suscités en ligne.

DISTRIBUTION DE FARINE INFANTILE FORTIFIÉE DE QUALITÉ AU NIGER



POUR EN SAVOIR PLUS 

- > Gret, 2020, *Pour des systèmes alimentaires durables et favorables à la nutrition*, Note « Politiques et pratiques de développement » n° 25.
- > Gret, 2020, *Construire des liens durables entre agriculture et nutrition*, Note « Politiques et pratiques de développement » n° 24.

Photographies : © Gret.

Page 1 : Maraîchage à Kaédi en Mauritanie